

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 15 Décembre 1891

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, invité par S. A. I. la Comtesse d'Eu aux obsèques de S. M. Dom Pedro II, Empereur du Brésil, a assisté à cette cérémonie dans une tribune de la Madeleine, réservée pour S. M. la Reine Isabelle et plusieurs Princesses de la Famille.

Le Prince a reçu de la Reine d'Angleterre une très affectueuse réponse aux félicitations que Son Altesse Sérénissime lui avait adressées pour les fiançailles de S. A. R. le duc de Clarence, son petit-fils.

Le Prince a également reçu les réponses de LL. AA. RR. le Prince et la Princesse de Galles.

Par suite d'un arrangement intervenu entre le Gouvernement du Prince et celui de la République Française, comme conséquence du traité d'union douanière,

A partir du 1^{er} janvier 1892, les vins expédiés de la Principauté en France devront être accompagnés d'un titre de mouvement délivré par un agent des douanes et indiquant leur degré alcoolique. Toutefois cette disposition ne s'appliquera pas aux vins expédiés dans la zone de banlieue délimitée au sud-ouest par le chemin de Saint-Laurent, conduisant à la Turbie ; à l'ouest, par le pied du rocher qui surmonte le mont de la Tête de Chien, une partie de l'ancienne voie romaine et une partie de la route de la Corniche ; au nord et à l'est, par le vallon de la Savine. Elle englobe les quartiers de S^t-Laurent, du Cap d'Aglio, de Saint-Antoine (partie en France, partie dans la Principauté), des Révoires (id), du Castelletto (id.), des Moneghetti (id.), de Saint-Michel (id.), du Carnier (id.), de la Tour (id.), du Tenao (id.), de Bestagna (id.), et de la Vieille (id.).

A partir de la même date ne pourront être mises en vente dans la Principauté d'autres allumettes que celles prises à l'entrepôt de Monaco. Les marchands d'allumettes devront être pourvus d'une autorisation délivrée par S. Exc. le Gouverneur Général.

Les personnes que cela intéresse trouveront, aux bureaux du Gouvernement, et ensuite au bureau de l'Entreposeur, tous les renseignements dont elles peuvent avoir besoin relativement aux conditions dans lesquelles peuvent s'effectuer l'achat des allumettes à l'entrepôt et la vente au public.

NOUVELLES LOCALES

Nous avons précédemment annoncé la présentation du tome troisième des *Documents historiques de la Principauté de Monaco* à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. La même présentation a été faite à la séance du 14 novembre dernier de l'Académie des sciences morales et politiques. Voici en quels termes s'est exprimé M. Jules Simon, son secrétaire perpétuel :

J'ai déjà fait hommage à l'Académie des deux premiers volumes de cette importante publication, à laquelle M. Gustave Saige donne tous ses soins. Le tome III, que je présente aujourd'hui, n'est inférieur en rien à ceux qui l'ont précédé. L'exécution typographique en est remarquable et fait le plus grand honneur à l'Imprimerie de Monaco. Quant à l'intérêt historique qui s'y attache, il suffit, pour le faire ressortir, de signaler les deux dates extrêmes des pièces qui y sont contenues. C'est de 1540 à 1641 que le petit Etat de Monaco a subi les péripéties qui l'ont fait passer du protectorat de l'Espagne à celui de la France. Il en résulte que ses annales, à cette époque, deviennent un appendice des nôtres. M. Gustave Saige l'a bien mis en évidence dans une attachante introduction, où il nous montre qu'il n'est pas seulement un éditeur attentif. Les qualités d'historien dont il fait preuve dans ce préambule de deux cent quinze pages, sont au-dessus de toute discussion. Un frontispice aussi lumineux fait l'éloge de M. Gustave Saige, qui aurait pu très légitimement se montrer moins modeste et donner à sa publication un titre faisant mieux valoir le mérite de l'auteur. Personne n'en eût été surpris, car il y a dans ce recueil de documents autre chose qu'un assemblage de pièces historiques ; on y rencontre aussi une narration très saisissante, bien faite pour provoquer l'attention du lecteur et l'inviter à les compulsier. Faire connaître des documents dans de pareilles conditions, c'est plus que les publier.

On vient d'installer, au bureau télégraphique de Monte Carlo, les appareils multiples, dits « appareils Baudot », permettant à plusieurs employés de se servir du même fil.

Il y a, dans l'adoption de ces appareils, un avantage de rapidité que le public appréciera et dont nous félicitons l'administration.

M^{me} Marion a adressé cent francs au Bureau de bienfaisance pour les pauvres de Monaco.

Mercredi soir, le vapeur français *Sapho*, à M. Bottet, de Bordeaux, est entré dans notre port, il en est reparti le lendemain pour Nice.

Quatre hommes d'équipage, capitaine-armateur, M. Bottet ; trois passagers ; jauge 13 tonneaux.

Les nommés Louis Brouard et Charles Curti parcouraient la route de Monaco à Nice, en demandant l'aumône de maison en maison. Quand les habitants ne leur donnaient pas, ils les insultaient. Curti, qui a déjà 19 condamnations, a été condamné une vingtième fois, vendredi, à 2 mois de prison par le tribunal correctionnel de Nice ; son compagnon à 1 mois.

M. Félix Gindre vient d'être nommé correspondant, à Monaco, de l'Union des Yachts Français.

Rappelons à nos lecteurs qu'aujourd'hui sera inauguré le complément du service d'hiver sur notre chemin de fer.

Dix trains de banlieue, 5 dans chaque sens, existeront entre Monaco, Menton, Nice et Cannes.

La Compagnie du Chemin de fer P.-L.-M. vient de soumettre à l'homologation un tarif special P. V. n° 40 pour l'exportation.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO
 PREMIÈRE SÉRIE

Vendredi 11 Décembre

Dix-sept inscrits :

Lord Grantley, MM. Victor Coates, Cuvelier, Kolinsky, Colonel Treherne, Kennedy, Meurling, A. Court, Chouquet, Arduino, Perceval, prince Victor Duleep, capitaine Harvey, Descharmays, Novel, A. Begule, baron de Pret.

La *Poule d'Essai* a été gagnée par le Capitaine Harvey. Le *Prix de Décembre*, gagné par le Baron de Pret, 1^{er}, Kolinsky, 2^e.

La *Poule Réglementaire* a été gagnée par ou partagée entre le capitaine Harvey, Descharmays.

Lundi 14 Décembre

Le *prix des Gaules* a été gagné par M. le baron de Pret, premier, battant M. Cuvelier, second.

Autres poules gagnées par ou partagées entre MM. de Saint-Robert, capitaine Harvey, Descharmays.

Vendredi 18 Décembre

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres. PRIX DES ALLOBROGES (Handicap). — Un *Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 6 pigeons.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 francs chaque. — 1 pigeon.

Lundi 21 Décembre

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres. PRIX DES CELTES. — Un *Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 6 pigeons à 26 mètres. Barrage à 27 mètres.

POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 francs chaque. — 1 pigeon.

Jeudi 17 Décembre 1891, à 2 h. 1/2 de l'après-midi
 4^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
 Sous la direction de M. Arthur STECK

Symphonie Ecossaise Mendelssohn.
 A. Andante con moto ; Allegro un poco agitato
 B. Vivace. — C. Adagio. — D. Allegro vivacissimo.

Ouverture de *Béatrice* Em. Bernard.
Scènes poétiques, suite d'orchestre B. Godard.
 (1^{re} audition à Monte Carlo).
 I. Dans les bois. — II. Dans les champs.
 — Sur la montagne. — IV. Au village.

Romance en sol, pour violon solo Beethoven.
 M. Corsanego.
Marche des Fiançailles de Lohengrin.. R. Wagner.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Saint-Raphaël. — Vendredi matin, à la pointe du jour, la goélette française *Hortense-Xavier*, commandée par le capitaine Varsi, venant de Cassis, avec son complet chargement de chaux, à destination de Saint-Raphaël, s'est échouée dans les circonstances suivantes : le navire louvoyait avec une fraîche brise du Nord, lorsque se trouvant en face des étangs de Villepey, le capitaine

ordonna de virer de bord, mais les courants jetèrent le navire sur un banc de sable, qui se trouve à environ une encablure du rivage, et fatiguait beaucoup. Malgré tous les efforts de l'équipage, il fut impossible de le renflouer. Le pavillon fut mis alors en berne, et le bateau des douanes, monté par ses matelots, se dirigea immédiatement sur les lieux pour porter secours, ainsi que plusieurs marins de notre port, montés dans leurs embarcations. Devant l'impossibilité de sortir le navire de cette position critique, une quantité de sacs furent jetés à la mer; le navire, ainsi allégé, put être amené dans notre port, où il a mouillé à 11 heures du matin.

Grasse. — Le beau temps dont nous jouissons active la maturité de nos olives qui, peu à peu, quittent leur couleur verte pour devenir de plus en plus foncées. Les fruits atteints par le keïroun ne sont point privilégiés par la température douce de ces jours-ci. et les ravages du ver, un instant arrêtés, continuent à se produire. La cueillette commence à marcher bon train, bien que les olives ramassées à terre soient de qualité inférieure et ne se paient qu'un très bas prix.

Nice. — La police vient d'arrêter un Italien, nommé Victor Massuco, âgé de 18 ans, qui s'est présenté chez plusieurs négociants de notre ville pour changer de faux billets de banque italiens.

Menton. — Nous sommes en mesure d'informer les nombreux intéressés que, grâce aux sollicitations de M. le maire, la Compagnie P.-L.-M. a décidé que quatre arrêts de plus auront lieu à la nouvelle gare de Garavan, à partir du 1^{er} janvier, et parmi lesquels le rapide de 6 heures du soir.

— Notre ville avait aussi son marquis d'Alba, qui, sous un nom princier, exploitait les gogos. Descendu dans un des premiers hôtels, il menait joyeuse vie, ne se doutant pas qu'il était filé et surveillé.

Arrêté à la gare de Vintimille par le délégué de la sûreté, il médite, en ce moment, dans la prison de San Remo.

On a déjà découvert à son actif une longue série d'escroqueries; à Gènes, à Florence, les orfèvres en seront pour plusieurs milliers de francs.

On croit qu'il n'a pas fait beaucoup de dupes à Menton, où on ne lui en a pas laissé le temps.

Gènes. — Le vapeur *Calabria*, de la Compagnie de navigation générale italienne, partant le 12 décembre, à 7 heures du matin pour Livourne, à peine sorti du port, a coulé à la suite d'une explosion de chaudière, il y a vingt et une victimes, dont 18 sont des hommes d'équipage et trois des passagers. Douze personnes, dont dix de l'équipage et deux passagers, ont été sauvés par le steamer *Giava*, qui sortait du port derrière la *Calabria*.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Le monde parisien est divisé en deux camps : un groupe important est rentré à Paris où on l'aperçoit à l'Opéra, à l'Opéra-Comique et à la Comédie-Française les jours d'abonnement; un autre groupe, non moins important, est encore à la campagne où la douceur relative de la température justifie sa présence.

Dans ce dernier groupe, on distingue les chasseurs, qui deviennent de plus en plus nombreux. Il n'y a que quelques grandes chasses en France; mais elles rivalisent de luxe avec les chasses princières d'autrefois. A Chantilly, le duc d'Aumale continue les traditions des princes de Condé; M. Carnot, à Rambouillet, a un équipage qui rappelle ceux de Charles X et de Napoléon I^{er}. Les plus grands seigneurs d'Angleterre n'ont pas de chasses à tir mieux organisées que celles du duc de Noailles à Champlatreux et à Maintenon, du comte Nicolas Potocki à Rambouillet, du comte Greffulhe à Boisboudran, de M. Michel Ephrussi à Sivry, de M. Alfred Sonnrière à Vaux-le-Comte, du prince de Wagram à Grosbois, de la baronne Gourgaud à la Grange, du baron Alphonse de Rothschild à Ferrières, du baron Arthur de Rothschild à Cernay, du comte Raphaël Cahen d'Anvers aux Bergeries, du baron de Haber à Courances. Plusieurs fois par mois les heureux propriétaires de ces vastes espaces, où le gibier pullule, y donnent des chasses de gala, où il y a 5 ou 600 pièces au tableau, et qui sont précédées et suivies de repas somptueux.

Ces chasses en grande cérémonie valent-elles celles qu'on fait tout seul avec un chien et un fusil? C'est une

question de goût. Mais il est certain que ces chasses princières que nous venons d'énumérer coûtent des sommes fabuleuses et sont une incontestable manifestation mondaine.

C'est, d'ailleurs, surtout à la campagne qu'on fait des efforts pour passer gaiement la période qui nous sépare de la grande reprise des fêtes et des réceptions dans Paris.

A Compiègne, M^{me} Chéronnet-Champollion a donné un bal ravissant dans sa belle villa des Avenues.

A Versailles, la générale Galinier a donné une soirée de comédie, où le *Codicille*, de Paul Ferrier, a été fort bien interprété par M^{lles} Suzanne et Milhau, M. Marcel Galinier, M. Feray et M. Pierre de Bourboulon. M. Louis Royer a dit avec beaucoup de verve un monologue. La soirée s'est terminée par la *Perle de la Cannebière*, de Labiche, où les maîtresses de la maison, M^{lles} Cardonne et de Montegut, MM. Clavand, de Launay et Royer, ont été fort applaudis.

• • •

A Paris, une des plus brillantes soirées a été celle qu'ont donnée M. et M^{me} Eugène Paz. Au programme, M^{me} Van Brock, qui eut tant de succès au théâtre sous le nom de M^{me} Engally, M^{me} Bosman, MM. Duc, Melchissédéc et Dubulle, de l'Opéra; M^{mes} Vuillefroy, MM. Soulacroix, Fournet, Hubert et Clément, de l'Opéra-Comique; MM. Jules Jouy, Gibert et Melchissédéc fils. On a dansé jusqu'au matin.

Brillante réception chez M^{me} de Marivault, dont la fille, secondée par M. Chauvel-Bize, a fort bien dit *la Nuit d'août*. On a beaucoup applaudi M^{lle} Fouquez et M. Mounet. M. Paul Plan, du Gymnase, a fort bien dit d'amusants monologues.

M^{me} Eugène Yung a fait exécuter chez elle *la Vie d'une rose*, une délicieuse partition de Schumann, presque inconnue à Paris.

Signalons enfin un très beau déjeuner donné par le baron et la baronne Adolphe de Rothschild, en l'honneur du duc Fernan-Nunez, ancien ambassadeur d'Espagne en France, et de la duchesse de Fernan-Nunez, qui vont partir pour Madrid, où ils passeront l'hiver.

• • •

A l'Ambigu, M^{me} Zulma Bouffar, la nouvelle directrice, a fait œuvre de goût et de littérature en donnant *l'Auberge des Mariniers*, de M. Moreau, dont le succès va chaque jour grandissant.

Le Théâtre-Moderne — c'est le nom qu'a pris l'Alcazar remis à neuf, transformé, devenu élégant — a donné pour pièce d'ouverture une comédie en trois actes : *Mon Nom!* de MM. Bollot et Ambroise Janvier, très bien jouée par MM. Amaury, de l'Odéon, Chauterd, Blanchet et Riche, par M^{lle} Vertain et M^{me} Sarah Tyllon, l'étoile de la troupe.

Les débuts de M^{me} Deschamps-Jehin dans le rôle de Léonor de la *Favorite* a été un triomphe : cette grande cantatrice en aura d'autres dans Fidès du *Prophète* et dans Amneris d'*Aïda*.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

LA PONTE DE CERTAINS ANIMAUX. — Il est des espèces qui ne risquent pas de disparaître de la surface de la terre.

Les sangsues et les araignées, par exemple, qui pondent chacune 107 œufs, la mouche 144, la tortue 1,000, la grenouille 1,000, la vevrette blanche 6,000, l'ascaride vulgaire 10,000, l'acarus de la gale 50,000.

Les amateurs de poissons peuvent aussi se tranquilliser, car une perche de 100 grammes donne 9,943 œufs, un éperlan de 25 centimètres en a 25,151, le hareng pond 36,000 œufs, la carpe 342,000, la tanche 383,000, la sole 100,000, le gardon 1,130,000, la plie 1,350,000, l'esturgeon 300,000, la morue 9,440,000 !

Les homards, quoique moins prolifiques, font aussi ce qu'ils peuvent pour conserver leur espèce; d'après certaines observations, un homard pond 12,000 œufs; selon d'autres 21,000.

Découverte archéologique :

On vient de découvrir à Rome, en construisant un égout dans la *Via Borgo Vecchio*, un fragment de bas-relief représentant Mithras, dans son attitude bien connue, immolant le taureau zodiacal. Le corps de Mithras est intact de la poitrine aux genoux, les jambes sont malheureusement brisées.

Après du dieu se trouve un petit génie tenant une torche, comme on le voit dans les images semblables. Au lieu de la courte tunique habituelle, Mithras porte une longue robe drapée; un manteau flotte derrière ses épaules.

On vient de démolir la fameuse tour penchée de Saragosse.

Elle avait été construite en 1504 pour porter l'horloge de la ville et mesurait 84 mètres de haut.

L'originalité de cette tour consistait surtout dans une forte inclinaison, qui faisait que l'extrémité du monument surplombait la base de près de 2 mètres et demi.

Les habitants de Saragosse voulaient y voir une preuve de l'habileté de l'architecte; mais la forte crevasse qui s'était produite le long de la tour semblerait indiquer le contraire.

Toujours est-il que, malgré une restauration complète datant de 1860, la tour penchée menaçait depuis quelque temps de s'effondrer sur les passants et qu'on a dû procéder d'urgence à sa démolition.

Il y a grande joie à Saint-Marin; la petite république va être enfin reliée au reste du monde par un chemin de fer à voie étroite.

Il serait construit de Rimini au sommet de la montagne (environ 18 kilomètres). On ne comprend pas que l'idée ne soit pas déjà venue de construire cette ligne; elle sera, en été, encombrée de touristes, désireux de voir ce petit Etat, la plus ancienne république européenne.

Les régents ont approuvé le plan d'ensemble, qui a été immédiatement ratifié par le conseil général, l'*arringo* saint-marinais.

Après les bateaux sous-marins, les bateaux-tramways. C'est de la Suède que nous arrive cette ingénieuse invention. On vient de construire dans les chantiers de Lunggren un petit vaisseau destiné à relier deux lacs intérieurs, séparés par une étroite langue de terre.

Après le trajet habituel dans l'eau, le petit vapeur s'engage sur une voie ferrée jetée à travers terre et, mû par sa propre machine, il gagne le lac voisin où il continue sa course.

Le bateau peut recevoir une soixantaine de personnes et son moteur a une force de 10 chevaux-vapeur. Ses premiers essais auraient été des plus satisfaisants.

Tout à la vapeur !

On vient de calculer que la force motrice fournie par les machines à vapeur du monde entier équivaut à la force de quatre millions d'hommes, c'est-à-dire deux fois et demi le nombre des travailleurs du globe.

L'Angleterre entre pour 7 millions de chevaux-vapeur dans cette somme de puissance, les Etats-Unis pour 7,500,000, l'Allemagne pour 4,500,000, la France pour 3,223,000.

Faisons en outre remarquer que dans ces chiffres ne sont pas comprises les locomotives, dont le nombre, pour le monde entier, est évalué à 105,000 développant une puissance de 7 millions de chevaux-vapeur.

Enfin l'ensemble des machines à vapeur du globe produirait une force d'environ 49 millions de chevaux-vapeur.

TIMBRES-POSTE. — Le British Museum vient d'entrer en possession de la célèbre collection de timbres-poste que lui a léguée M. Tapling. Elle renferme 200,000 timbres, sans compter une quantité de cartes postales et d'enveloppes; elle est estimée 50 à 60,000 livres sterling et son propriétaire a mis trente ans à la former.

Le légataire a laissé une somme de 1,000 livres sterling aux conservateurs du Museum, chargés de mettre la collection en ordre.

CONSERVATION DES FLEURS. — Pour conserver aux fleurs leur fraîcheur, mettez les tiges dans une eau où on a fait dissoudre 10 grammes de sel ammoniac.

Les fleurs peuvent être conservées ainsi pendant 15 ou 30 jours. Si on veut les conserver durant plusieurs mois, il faut les tremper dans une eau gommée parfaitement limpide et les laisser sécher.

La gomme forme un enduit complet sur les tiges et les pétales et en conserve la forme et la couleur longtemps après qu'elles sont desséchées.

VARIÉTÉS

Les Papillons

UN LEGS IMPORTANT. — AU MUSEUM. — LES TRANSFORMATIONS DE L'INSECTE. — SA PRÉVOYANCE. — LES SYMBOLES DANS L'ANTIQUITÉ.

Le Museum d'histoire naturelle vient d'hériter d'une très intéressante collection d'entomologie.

Dernièrement mourait à Auteuil un vieux célibataire, M. de Beaulieu, dont le père, vers 1810, fut gouverneur de Naples pour le compte de Murat.

M. de Beaulieu possédait une très riche et très importante collection de papillons ; c'est, dit-on, la plus belle de toutes celles qui sont connues.

Il l'a laissée au Museum de Paris qui vient d'être autorisé à accepter cet héritage.

Cette collection viendra dans quelques jours s'ajouter à celle, si riche déjà, que possède l'établissement du Jardin des Plantes, et bientôt on pourra aller l'y admirer.

De tous les genres de collections, celle qui réunit sous verre, en des casiers artistiquement arrangés, les papillons, est certainement une des plus intéressantes, pour quiconque cherche surtout, dans les musées, la satisfaction de la vue, sans autre préoccupation scientifique. Or, malgré qu'on en ait, cette catégorie de visiteurs est de beaucoup la plus nombreuse.

Quoi de plus joli, en effet, que l'aspect de ces milliers d'insectes, aux ailes étendues, fixés sur les hautes épingleuses en usage chez les entomologistes, qui font miroiter aux regards, en un arrangement harmonique, les mille couleurs qui sont dans la nature, bien que les savants, prenant texte du spectre solaire, n'en veulent officiellement reconnaître que sept.

Les papillons ayant été, par suite du don de M. de Beaulieu, remis à l'ordre du jour de l'actualité parisienne, un de nos amis s'est rendu au Museum, où l'on a bien voulu lui donner, sur ces insectes, les intéressants renseignements que nous allons, à notre tour, faire connaître à nos lecteurs.

Tout le monde sait bien que le papillon subit des transformations successives, mais beaucoup de personnes ignorent les détails curieux de ces métamorphoses, à la lecture desquels, nous en sommes persuadé, chacun trouvera un certain plaisir.

LES MÉTAMORPHOSES DU PAPILLON

Œuf d'abord, puis chenille, plus tard chrysalide ou nymphe, l'insecte devient enfin papillon, et c'est alors que, débarrassé de ses langes, il s'élance dans les airs, étalant au soleil les brillantes couleurs de ses ailes.

Les papillons indigènes sortent de l'œuf à l'automne ou à la fin de l'été. Ils vivent sous forme de chenille jusqu'à l'approche de la mauvaise saison, passent l'hiver engourdis, se réveillent au printemps et se métamorphosent au commencement de l'été. Ils ont donc mis douze mois à opérer leur transformation complète.

C'est toujours sur la plante, dont les feuilles doivent servir à la nourriture de sa postérité, que le papillon femelle dépose ses œufs. Elle a soin, en outre, de choisir la place convenable ; si les œufs doivent éclore avant l'hiver, c'est sur la feuille que la mère les déposera ; c'est au contraire sur une branche ou dans un pli de l'écorce qu'elle fera sa ponte, si l'éclosion ne doit avoir lieu qu'au printemps. Les œufs sont préservés du froid par un vernis glutineux dont la femelle les enduit et qui sert également à les fixer à la plante.

Pour faciliter la sortie de l'insecte, la nature a pratiqué à la partie supérieure de l'œuf une sorte de trappe que la chenille n'aura qu'à soulever, quand sera venu le moment de s'échapper de cette première enveloppe.

A sa sortie de l'œuf, la chenille se présente sous l'aspect d'un petit ver ; mais en 24 heures, elle double son volume, ayant déjà dévoré plus du triple de son poids, et en un mois elle aura absorbé 40,000 fois son poids et augmenté de 10,000 fois son volume. C'est le seul exemple d'une voracité aussi grande et d'une crue aussi rapide.

Aussitôt après leurs naissances, les chenilles cherchent un abri contre la pluie et le froid. Elles roulent alors une feuille en forme de cigare et vont en occuper l'intérieur.

Elles vivent, en général, solitaires, mais il est de nombreuses espèces qui se réunissent en société. Qui n'a vu les processionnaires, ces chenilles vivant sur le chêne ou sur le pin et qui, à certaines époques, émigrent d'un arbre à l'autre, marchant les unes derrière les autres, comme les enfants dans les processions ? D'où le nom qu'on leur a donné.

Les chenilles changent plusieurs fois de peau, et pour elles cette opération est très douloureuse. Elles se transforment enfin en chrysalides.

Sous cette forme l'insecte est peu intéressant, car il est inerte et semble mort, momie moderne dans un sarcophage de feuille.

Quand l'époque de la transformation dernière de l'insecte est venue, l'enveloppe de la chrysalide devient friable afin que, par de brusques mouvements de tête, l'insecte puisse déchirer la frêle enveloppe de sa prison.

Alors, il se présente sous la forme parfaite du papillon, mais il est encore engourdi, et c'est en se traînant qu'il

gagne un endroit commode, où il puisse sécher et étendre ses ailes.

LE PAPILLON-SYMBOLE

Le papillon dont le poète Lebrun disait au commencement de ce siècle :

Le papillon, chose frivole
Près de la fleur coquette est assez bien placé :
Le papillon est une fleur qui vole,
La fleur un papillon fixé.

Le papillon, disons-nous, fut de tout temps un symbole, le symbole de l'âme humaine.

Le Dante, parlant de l'âme, s'exprimait ainsi : « Comme le ver à soie a pour but de sortir de son cocon, en forme de papillon, de même aussi les hommes, qui ne sont autre chose sur la terre que des vers abjects — l'écriture avait déjà employé cette dernière image — ont pour but de s'envoler des corps sous leur propre forme d'esprit immortel.

« Vous êtes entomata in diffetto, c'est-à-dire des insectes défectueux, qui ne recevrez votre perfection que dans l'autre monde, quand de vers vous serez devenus papillon : *Angelica farfalla*. »

Cette expression de papillon, pour désigner l'âme, est peu connue de nos jours, mais elle était dans la tradition populaire, car nous retrouvons ce symbole chez les anciens.

Dans la langue grecque, c'est le même mot, « Psuchè » qui sert à désigner l'âme et le papillon. On retrouve également ce symbole non seulement sur les tombes des anciens chrétiens, mais aussi sur les sépulcres des Romains et sur des vases étrusques.

Les artistes anciens mirent sur le front de Platon les ailes d'un papillon pour indiquer qu'il fut, parmi les philosophes, le premier champion de l'immortalité de l'âme.

On trouve aussi parfois, dans des peintures anciennes, Cupidon, retenant un papillon par les ailes et semblant le déchirer, comme symbole des peines que l'amour fait éprouver à l'âme. Le papillon blanc passait chez les Romains pour annoncer les bonnes nouvelles, et le papillon noir était de mauvais augure.

Est-ce à cette origine lointaine qu'il faut reporter l'expression si connue des gens tristes : « Avoir des papillons noirs ? »

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

TIR AUX PIGEONS DE MONACO
NOUVEAU RÉGLEMENT
(Suite et fin)

26. — Tout pigeon tiré qui se pose sur un arbre, un poteau, un fil de fer, dans l'enceinte du tir ou sur la barrière-limite, est compté *mauvais*, à moins qu'il ne tombe mort dans l'enceinte avant que le tireur suivant n'ait tiré.

27. — Le tireur qui a quitté sa place après le premier coup tiré perd tout droit à user du second coup.

28. — Tout pigeon tiré en dehors des lignes diagonales de drapeaux, qu'il soit tué ou manqué, est compté *mauvais* au tireur.

29. — Tout tireur qui aura tué un pigeon, et sera convaincu d'avoir tiré à une distance moindre que celle qui lui est imposée, sera tenu de tirer un autre pigeon, en se plaçant à sa distance.

La réclamation devra être faite avant le premier coup du tireur suivant.

30. — L'unité de calibre adoptée comme base du calcul des distances est le calibre 12.

Les calibres 11 sont reculés d'un demi-mètre; les calibres 10, d'un mètre.

Par contre, les calibres 14 avancent d'un demi-mètre, et les calibres 16, d'un mètre.

Les calibres au-dessous de 10 sont interdits, et aucun avantage n'est fait aux calibres au-dessus de 16.

31. — Le Stand est ouvert, les jours de tir, à midi et demi, et fermé à cinq heures.

De midi et demi à une heure, des pigeons d'essai peuvent être tirés. De une heure à cinq heures, le tir est exclusivement réservé aux Poulés et Prix.

Ces heures peuvent être modifiées.

32. — En cas de force majeure, les Tirs annoncés pourront être ajournés au lendemain.

33. — Quand un tour doit commencer à cinq heures, le ou les Commissaires présents peuvent décider que la Poule sera divisée entre les tireurs restant en poule, quel que soit leur nombre et sans que qui que ce soit puisse s'y opposer.

34. — La plus grande distance réglementaire est de 30 mètres.

35. — Il est perçu un droit de 5 % sur les entrées des poulés, prix et Grands Concours sans exception.

36. — Les matchs devront être inscrits à l'avance sur un registre spécial déposé au Secrétariat de Tir. Les déclarations devront spécifier les sommes engagées, les distances, le nombre d'oiseaux.

Ils ne pourront être moindres de 25 louis ni dépasser 25 oiseaux par tireur, sauf décision spéciale.

Ils auront lieu suivant leur ordre d'inscription, les jours qui leur seront affectés par la Direction.

Il ne sera rien perçu sur les matchs par le fonds de Tir, mais les pigeons seront payés 3 francs.

37. — Lorsqu'un prix sera partagé, le recul qui incombe au premier sera appliqué entièrement aux co-partageants.

Le gagnant d'une Poule de 10 louis, nette de tous droits, entrée comprise, reculera de 2 mètres; si le prix est moindre, de 1 mètre. Cette distance lui est imposée pour la journée seulement. Les tireurs qui partageront une Poule partageront également le recul.

38. — Le même tireur ne peut être reculé de plus de 3 mètres dans la même journée, quand bien même il viendrait à gagner plusieurs Poulés.

39. — Si le gagnant d'une Poule de 10 louis est déjà à 30 mètres, il reste à sa place et les autres tireurs avancent de 2 mètres; de 1 mètre seulement, si la somme est moindre.

40. — Chaque tireur a un compte ouvert sur le registre du Tir, et la distance à laquelle il tire y est inscrite. Cette distance est modifiée suivant ses performances.

DOUBLÉ

41. — Quand le tir est double et que plus de deux boîtes s'ouvrent à la fois, le tireur peut s'abstenir de tirer et demander d'autres pigeons. Mais s'il tire, il perd son droit de réclamation.

42. — Dans le tir au doublé, il n'est pas nécessaire que les deux pigeons soient tués pour que la Poule soit gagnée.

43. — Le doublé est bon si les deux oiseaux sont tués du même coup.

44. — Dans le tir au doublé, si le premier coup rate, le tireur recommence le doublé en entier. Si le second coup rate, le résultat du premier coup reste acquis; le tireur recommence le second coup et tire alors un pigeon simple avec une seule cartouche.

45. — Si une seule boîte s'ouvre, que le pigeon soit tué ou manqué, le coup est nul et le tireur recommence.

46. — Si, après le premier coup tiré, le second pigeon ne s'envole pas, malgré les boules, ou si le tireur le tue à terre, le résultat du premier coup reste acquis et le second est à recommencer. Le tireur tirera alors un pigeon simple avec une seule cartouche; s'il tirait les deux coups, l'oiseau serait toujours compté mauvais.

AMENDES

Pour éviter, autant qu'il est en son pouvoir, les chances d'accidents qui augmentent avec l'affluence des spectateurs et des tireurs, la Direction a dû prescrire toutes les mesures de précaution qu'elle a pu prévoir et établir plusieurs catégories d'amendes. Elles sont infligées de droit aux personnes qui ne tiendraient pas compte des règles de prudence énoncées ci-dessous.

1^o Amende de 20 francs à toute personne tirant un oiseau refusé, un pigeon de passage ou tout autre oiseau; cette amende sera rigoureusement appliquée;

2^o Amende de 100 francs si le chien est blessé; cette amende sera élevée à 500 francs s'il est tué;

3^o Amende de 100 francs pour tout coup de fusil tiré en dehors des lignes diagonales de drapeaux, auquel cas le pigeon sera toujours compté mauvais au tireur (art. 28);

4^o Amende de 20 francs si le tireur tire son deuxième coup de fusil après avoir quitté sa place, ou s'il tire le pigeon après l'avoir refusé;

5^o Amende de 20 francs si un tireur circule dans l'enceinte du Tir, un fusil à la main, sans avoir été appelé à tirer;

6^o La même amende de 20 francs sera appliquée au tireur s'il se rend sur la pelouse ou en revient, le fusil armé;

7^o Les fusils ne pourront être chargés que sur la pelouse, le canon tourné vers les boîtes, et seulement après que les employés chargés du service des pigeons seront revenus à leur place.

Les tireurs qui ne se conformeront pas aux prescriptions énoncées ci-dessus seront passibles d'une amende de 100 francs.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 13 décembre 1891

MARSEILLE,	yacht à voiles, <i>Fanny</i> , fr., c. Grandval, passag.
NICE,	yacht à vap., <i>Sapho</i> , fr., c. Bottet, id.
MENTON,	cutter, <i>Henri-Camille</i> , fr., c. Dalest, sur l'est.
SAINT-TROPEZ,	b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso, sable.
ID.	b. <i>Vengeur</i> , fr. c. Palmaro, vin.
ID.	b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre, sable.
ID.	b. <i>Quatre-Frères</i> , fr., c. Jouvenceau, id.
ID.	b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Jaume, id.
ID.	b. <i>Eclairer</i> , fr., c. Mascarelli, id.

